L'IGR poursuit ses rencontres frontalières

En juin, nous serons à Martelange en Belgique

Le mardi 4 juin 2024 de de 10h à 14h

À la maison communale 1, chemin du Moulin à Martelange. Martelange se trouve sur la route qui relie Arlon à Bastogne (voir plan)



Peu de communes sauraient être aussi frontalières. La localité de Martelange est en effet partagée en deux parties. L'une appartient à la Belgique et s'appelle « Martelange », l'autre appartient au Luxembourg et a pour nom « Martelange-Rombach ».

Nous serons reçus par le bourgmestre Daniel Waty. Il nous parlera de l'histoire de sa commune et de ses particularités transfrontalières. Il nous fera découvrir quelques réalisations de la commune et nous pourrons débattre avec lui de la réalité d'une commune frontalière, des atouts que ça suppose, mais aussi des difficultés que l'on peut rencontrer. Franz Clément et Bruno Echterbille, les régionaux de l'étape, seront également présents.

A 12 heures 30, nous irons déjeuner au restaurant « Le mouton noir » situé à Martelange-Rombach. Nous prendrons le repas dans une salle à manger traversée par la frontière.

Pour des raisons logistiques il est impératif de s'inscrire Cliquez simplement sur ce lien <u>igr.president@gmail.com</u> En indiquant surtout si vous souhaitez participer au déjeuner. Une participation de 10 euros sera demandée